

À la une

Roméo, Juliette, le sexe et le droit pénal

note par Thomas BESSE sous L. n° 2021-478, 21 avr. 2021

Opérant une modification significative de l'arsenal pénal relatif aux infractions sexuelles, la loi n° 2021-478 du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste engendre des situations pénales parfois discutables.



© dalaprod_AdobeStock

Actualité

Dossier : La capacité des associations à agir en justice

focus

Technique

Les spécificités de la procédure de fixation d'honoraires d'avocat devant le premier président de la cour d'appel

par Florent LOYSEAU DE GRANDMAISON

Jurisprudence

Chronique de jurisprudence de contentieux administratif

par Bertrand SEILLER

Gazette Spécialisée

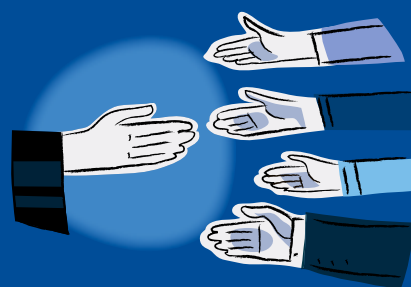
DROIT DE LA FAMILLE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Élodie MULON***Avocate au barreau de Paris, associée, Mulon Associés*• **Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES***Avocate au barreau de Paris, associée, BWG Associés*• **Guillaume BARBE***Avocat au barreau de Paris, associé, Cadiou & Barbe*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Linda AIT MADI, Camille ANGER, Marion BONNET, Alice BOUISSOU, Philippa BOUVEAU, Coline LE CAM-MAYOU, Flora CASSOUDESALLE, Nathalie COUZIGOU-SUHAS, Laura DALIBERT, Bérangère DIOT, Bertille DUCENE, Gaëtan ESCUDEY, Soussan FATHI, Priscillia FERNANDES, Julie FLAMENT, Pauline GOURDON, Emmanuelle HUBY, Antoine LAÏNÉ DELACOUR, Romane LEMAITRE, Alice MUNCK-BARRAUD, Rahima NATO-KALFANE, Helen O'NEIL, Charlotte ROBBE, Clara SCHLEMMER, Clothilde TORCHY, Marin VICTOR et Agathe WEHBÉ





WEBFORMATION

Le délai raisonnable : un concept clé de la défense pénale

▾ VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021
9H00-13H00

Webformation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND** et **François SAINT-PIERRE**,
avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale

PROGRAMME

9h00 INTRODUCTION

Philippe VOULAND et François SAINT-PIERRE

9h15 VIOLATION DU DÉLAI RAISONNABLE ET NULLITÉ

L'arrêt novateur de la cour d'appel de Versailles
du 15 septembre 2021 (Affaire dite *Chaufferie
de La Défense*)

Emmanuel MERCIER, avocat (Paris)

10h00 LUTTER CONTRE LA LENTEUR DES PROCÉDURES

Les outils du Code de procédure pénale

Tom BONNIFAY, avocat (Marseille)

10h45 LA DÉTENTION PROVISOIRE, LES CONTRÔLES JUDICIAIRES, LES CAUTIONS ET LES SAISIES PÉNALES AU PRISME DE LA NOTION DE DÉLAI RAISONNABLE

Les nouveaux critères

Margot PUGLIESE, avocate (Paris)

11h30 LA RÉPARATION FINANCIÈRE D'UNE VIOLATION DU DÉLAI RAISONNABLE

- Loi
- Jurisprudence

Emmanuel MERCIER, avocat (Paris)

12h15 LE TEMPS EST-IL L'ALLIÉ DE LA DÉFENSE ?

- Aspects stratégiques
- Aspects juridiques
- Conseil constitutionnel

Philippe VOULAND, avocat (Marseille)

12h30 QUESTIONS ET RÉPONSES

13h00 FIN DE LA FORMATION



Validez 4H de formation !

TARIF WEBFORMATION : 245 € HT (soit 294 € TTC) | INSCRIPTION : <https://lexo.so/t8aZ3E>

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz | claire.lorentz@lextenso.fr | 01 40 93 40 81



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2021
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 525,82 € TTC
Recueils + table seuls : 505,40 € TTC
Journal, recueil + table : 699,39 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 589 €
Journal, recueil + table : 795 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits aux Pays-Bas (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 208 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se référence de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2021, n° 257k3, p. 27

Un encart « Adjudications immobilières »
est joint à ce numéro.

Actualité

- Dossier : La capacité des associations à agir en justice 5

Doctrine

- Roméo, Juliette, le sexe et le droit pénal
note par Thomas BESSE sous L. n° 2021-478, 21 avr. 2021 9
- Convention d'honoraires et mineurs incapables : quelles règles ?
quels contrôles ?
étude par Patrick LINGIBÉ 13

Technique

- Les spécificités de la procédure de fixation d'honoraires d'avocat
devant le premier président de la cour d'appel
par Florent LOYSEAU DE GRANDMAISON 18

Jurisprudence

- CJIP : un outil adapté au banquier complice de fraude fiscale
note par Guillaume DAÏEFF et Ghislain POISSONNIER
sous TJ Paris, ord., 2 sept. 2021 22
- Chronique de jurisprudence de contentieux administratif
par Bertrand SEILLER 26
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 34
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 39
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits
de l'Homme
par Catherine BERLAUD 42

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

Sous la responsabilité scientifique de

Élodie MULON, Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES et Guillaume BARBE

43